



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

éducation nationale : fonctionnement

Question écrite n° 65721

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la nécessité de mettre en place une politique dite de « verdissement de l'administration ». L'intégration des préoccupations solidaires et environnementales dans la gestion administrative répond à un souci de développement durable. Or, il apparaît qu'un nombre important d'administrations de services déconcentrés n'envisagent pas de mettre en place rapidement cette politique publique. Aussi, il lui demande les mesures qu'il entend prendre afin que cette préoccupation de l'Etat rencontre rapidement une mise en oeuvre concrète.

Texte de la réponse

Le ministère de l'éducation nationale a, depuis 1998, engagé une politique très volontariste en matière de lutte contre la pollution atmosphérique. Ainsi, pour ce qui concerne l'administration centrale, qui inclut les services du ministre délégué chargé de l'enseignement professionnel, trois évolutions significatives peuvent être notées : l'attribution nominative de véhicules est très sélective, l'essentiel du service reposant sur un pool pour le transport des personnes et un parc polyvalent pour les véhicules utilitaires ; la rénovation du parc automobile s'est traduite par le renouvellement de quinze véhicules de particuliers et de deux utilitaires équipés en GPL et d'un véhicule électrique, soit un tiers du parc ; chaque site dispose d'un emplacement de stationnement réservé aux deux-roues. Cette orientation sera maintenue et amplifiée. Un correspondant « verdissement de l'administration » est en cours de désignation au sein de la direction de l'administration (sous-direction de la logistique de l'administration centrale) pour mettre en oeuvre dans les meilleures conditions, en liaison avec le ministère de l'environnement, la politique gouvernementale en la matière dans tous les aspects de la vie quotidienne d'une grande administration centrale.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65721

Rubrique : Ministères et secrétariats d'Etat

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 septembre 2001, page 5121

Réponse publiée le : 3 décembre 2001, page 6928